



Paris, le 16 juin 2009

Jean-Louis de Bernardy nommé Président de l'AFIC

Jean-Louis de Bernardy, Co-fondateur et Partner d'Activa Capital, succède à Pierre de Fouquet à la Présidence de l'AFIC. Sa nomination a été entérinée lors de l'Assemblée Générale des membres de l'association qui s'est tenue le 15 juin. Par ailleurs Jean-Paul Bernardini Président du Directoire de NI Partners a été élu Vice-Président de l'AFIC.

Au terme de son mandat, Pierre de Fouquet a déclaré : « L'année écoulée a été marquée par le déclenchement de la crise financière d'abord, économique ensuite qui a fortement modifié l'environnement dans lequel opère le capital-investissement. Dans ce contexte il est nécessaire de rappeler la contribution essentielle du capital-investissement en termes économiques et sociaux : les sociétés accompagnées par un acteur de notre profession croissent plus vite et emploient davantage que leurs pairs. Le capital-investissement obéit essentiellement à une logique de long terme, non seulement il survivra à la crise, mais il est une condition pour une sortie dynamique de celle-ci en tant que principale source de financement en fonds propres des PME ».

Le nouveau Président Jean-Louis de Bernardy a quant à lui affirmé son ambition pour l'AFIC : « J'entends inscrire mon programme dans la continuité du travail accompli par mes prédécesseurs, en cherchant à apporter toujours plus de transparence sur la réalité économique de notre profession. Nous devons aller de l'avant, anticiper les critiques qui nous sont faites, être plus offensifs, et faire valoir le rôle indispensable que nous jouons au service de la croissance et du développement. De nombreux risques sont devant nous. Tout d'abord, la crise que nous connaissons devrait conduire à une augmentation du nombre de LBO en difficultés. D'autre part, le projet de Directive Européenne sur les Fonds Alternatifs en cours de discussion relève d'une grande méconnaissance de notre métier. Autre danger, l'assèchement des levées de fonds qui a déjà commencé et qui pourrait être aggravé par les normes « Solvency II », véritable épée de Damoclès pour notre profession. Nous devons rester actifs, mieux nous mobiliser face à ces risques et être reconnus comme une force de proposition crédible, au service du développement des entreprises. ».

A propos de l'AFIC

Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), avec plus de 280 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Sociétés de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds, sociétés d'investissement.... En outre, l'AFIC compte 200 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC, à travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place est une des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des

conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du Capital Investissement.

Outre les services qu'elle rend à ses adhérents (veille juridique, réglementaire et fiscale ; études et statistiques ; formation ; développement et communication...), la vocation de l'AFIC est de fédérer, représenter et promouvoir la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue, dans le cadre d'un dialogue permanent, à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et la promotion de l'esprit d'entreprise.

Avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement française se classe au 1er rang d'Europe Continentale et au 3ème rang mondial.

Pour plus d'information : www.afic.asso.fr

Contacts presse :

Stéphanie Elbaz, Publicis Consultants – Tel : 01 57 32 85 92 – stephanie.elbaz@consultants.publicis.fr